

Artisanat et métiers d'art, option tapisserie d'ameublement

Ce bac pro forme les élèves à garnir et habiller les sièges et la literie, en restauration ou en création. Il peut s'agir d'habiller aussi bien des sols que des murs et fenêtres de revêtements textiles : tissus muraux, moquettes, tapis, tentures...

L'élève apprend les différentes techniques de pose et de mise en place d'une tapisserie. Il ou elle réalise le traçage avant toute opération en étudiant et mesurant la surface à aménager.

La formation permet d'acquérir également les différentes techniques de façonnage, d'assemblage et de finition : cloutage, collage, couture des tentures.

Les cours de gestion permettront à l'élève d'assurer les flux d'approvisionnement, de suivre la fabrication et d'organiser le contrôle qualité.

Attention, cette formation ne conduit pas au métier de décorateur-trice. Le travail du ou de la tapissier-ère s'effectue la plupart du temps dans l'atelier.

Débouchés

Le ou la diplômé-e travaille dans un atelier industriel ou chez un artisan. Dans les entreprises industrielles il ou elle peut, par exemple, réaliser des sièges de voiture ou d'avion.

Métier accessible :

- Tapissier-ère d'ameublement

Accès à la formation

En 3 ans. Admission de droit en 2^{de} pro : après la classe de 3^e.

En 2 ans. Admission conditionnelle en 1^{re} pro : après un CAP Tapissier - tapissière d'ameublement

Qualités requises :

- rigueur, précision, patience
- bonne perception des formes et des volumes
- sens de l'observation

Statistiques

En 2014, dans l'académie d'Amiens : 17 élèves présentés, 12 admis.

Programme

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires hebdomadaires moyens*
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Economie-gestion	1 h
Prévention-santé-environnement	1 h
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	1 h 45 environ
Enseignements généraux	
Français, histoire, géographie, éducation civique	4 h 30
Mathématiques, sciences physiques et chimiques	4 h environ
Langue vivante	2 h environ
Arts appliqués-cultures artistiques	1 h
EPS	2 h ou 3 h
TOTAL HORAIRES HEBDOMADAIRES	32 h environ
Accompagnement personnalisé	2 h 30

* Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre.

Enseignements professionnels

- **Connaissance des produits et des matériaux** : les tissus et garnissages, leurs caractéristiques physiques et chimiques. Dégradation, altération, stabilité, séchage, vieillissement.
- **Processus et procédés** : les techniques de fabrication, manuelles ou automatiques, la coupe des matériaux, le montage, l'assemblage des tissus, les techniques de pose, la finition, ainsi que l'organisation de la fabrication.
- **Systèmes de représentation** : lecture d'un dessin technique ou d'un plan, mesures avant réalisation d'un ouvrage.
- **Gestion** : les stocks et l'approvisionnement, les coûts, les devis, la maintenance, les délais... Gestion d'un suivi de chantier et organisation du contrôle qualité.
- **L'entreprise et son environnement** : les intervenants, les systèmes économiques, éléments comptables.
- **Arts appliqués ; histoire de l'art et des styles** : historique du mobilier, du décor intérieur, des tissus, ainsi que de la garniture des sièges et des lits ; étude d'un projet ; présentation du projet d'étude grâce à l'expression graphique, volumique, chromatique ; communication publicitaire et promotion de produit.

Stages

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel sont prévues sur les trois années du cycle.

Examen

Domaine professionnel :

- Epreuve scientifique :
 - mathématiques, coeff. 1,5.
 - sciences physiques et chimiques, coeff. 1,5.
- Epreuve de technologie et histoire de l'art :
 - préparation d'une fabrication, coeff. 1,5.
 - art et technique : analyse formelle et stylistique, coeff. 1,5.
 - étude d'un ouvrage et d'un système de fabrication, coeff. 2,5.
- Epreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel et projet d'art appliqué :
 - évaluation de la formation en milieu professionnel, coeff. 2.
 - lancement et fabrication d'un ouvrage, coeff. 3.
 - projet d'art appliqué, coeff. 2.
 - économie - gestion, coeff. 1.
 - prévention – sécurité – environnement, coeff. 1.

Domaine général :

- Langue vivante, coeff. 2.
- Français, coeff. 2,5.
- Histoire, géographie et éducation civique, coeff. 2,5.
- Arts appliqués et cultures artistiques, coeff. 1
- Education physique et sportive, coeff. 1

Epreuves facultatives (seuls les points excédant 10 sont pris en compte) : Langue vivante ou Langue des signes française (LSF).

Les élèves de ce bac pro se présentent obligatoirement aux épreuves du BEP Métiers d'art tapissier-tapissière d'ameublement (facultatif pour les apprentis).

Poursuites d'études

Le bac pro permet de s'insérer dans la vie professionnelle ou de poursuivre ses études, notamment en BTS. L'admission en BTS se fait sur dossier.

Par exemple :

- Diplôme des métiers d'art (DMA) Arts textiles et céramiques option arts textiles (*hors Picardie*)

Où se former en Picardie ?

- **En lycée public :**
 - LP de l'ameublement, Saint-Quentin (02)

en savoir +

- www.onisep.fr/voie-pro
- www.onisep.fr et www.onisep.fr/amiens
- www.monstageenligne.fr
- www.compagnons.org

Consultez les documents* de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3^e », « Après le bac pro »
- Diplômes « Les bacs pro », « Du CAP au BTS-DUT »
- Zoom « Les métiers des compagnons du devoir et du tour de France ».

** les documents régionaux sont en ligne sur www.onisep.fr/amiens.*

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer un conseiller ou une conseillère d'orientation-psychologue.